



Stage - Etude développement éolien terrestre

Contexte

Quimper Cornouaille Développement, agence de développement économique et d'urbanisme, est une structure d'ingénierie territoriale qui réunit les 10 communautés de communes de Cornouaille, les 3 chambres consulaires, l'État, la Région Bretagne, le Département du Finistère et les 2 syndicats de SCoT (SIOCA et SYMESCOTO).

Entre 2003 et 2009, plusieurs EPCI ou groupement d'EPCI avaient pris en main le développement de l'éolien terrestre sur leurs territoire en définissant localement des zones propices à l'implantation d'éoliennes. Cependant, du fait des évolutions techniques et réglementaires, il convient d'actualiser ces schémas et d'étendre la réflexion aux autres territoires.

L'éolien terrestre dispose de nombreux atouts pour être une des sources principales de production d'électricité de la Cornouaille dans les années à venir. Ainsi, dans le but de sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux et de relancer le développement de l'éolien terrestre en Cornouaille, Quimper Cornouaille Développement propose une mission de stage.

Descriptif de l'offre

- Etat des lieux et avancement des démarches territoriales
- Identification des zones hors contraintes absolues pour le développement de l'éolien terrestre en lien avec le service cartographie et aménagement
- Analyse des retombées économiques directes pour le territoire (taxes, revenus locatifs, bénéfices liés à la vente d'énergie)
- En se basant sur des retours d'expérience, mettre en évidence les facteurs de réussite et les faiblesses d'un projet

Profil

- Etudiant licence ou master avec spécialisation en énergie
- Autonomie / Esprit d'initiative/ Qualités relationnelles
- Permis B obligatoire
- Disponibilité nécessaire certains soirs
- Maîtrise des logiciels de bureautique et d'internet- des connaissances en logiciel cartographique SIG seront appréciées

Conditions de travail

- **Durée** : 3-5 mois
- **Le(s) lieu(x)** : Stage basé à Quimper. Déplacements à prévoir (voiture de service à disposition).
- **Indemnisation** : Selon disposition légale

Modalités

Faire acte de candidature, avec lettre de motivation et CV, au plus tard le 15 janvier, à :

**Quimper Cornouaille Développement, 3 rue Pitre Chevalier CS 40002
29 018 QUIMPER Cedex
pole-energie@quimper-cornouaille-developpement.fr**